

DISTRICT DES YVELINES DE FOOTBALL

COMITE DE DIRECTION

REUNION DU MERCREDI 17 NOVEMBRE 2021

Présidence : M. Jean-Pierre MEURILLON

Présents : Mmes Sandrine SANCHEZ, Valérie TARDIVEL, Dorette ELANGUE ETEME, Josiane JOURDAN, MM. Pierre GUILLEBAUX, Jean-François DUPONT, Thierry MOURAUX, Yves AVOIRTE, Florent BAUDOIN, Jean-Eric INACIO, Jean-Pierre LEDUC, Ali SAHALI, Victor SIMON, Dr Pascal MAILLE

Excusés : MM. Laurent HOUIN, Rodrigo LOPES ROCHA
M. Michel ROBLES, Conseiller Technique Départemental

Assistent : M. William MARISSAL, Directeur
M. Brice PARINET, Président de la Commission de District de l'Arbitrage

La séance est ouverte à 18 h 30

1 / ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU COMITE DE DIRECTION DU 22/9/2021

Le procès-verbal de la réunion du Comité de Direction du 22/9/2021 a été envoyé, le 12/10 aux membres du Comité de Direction, aux fins d'observations éventuelles.

Il a été publié dans le journal numérique « Yvelines Football » N° 1 685, du 26/10/2021.

Il est **adopté à l'unanimité**.

2 / INFORMATIONS DU PRESIDENT

Le Comité de Direction est informé, notamment, des évènements suivants :

✓ **Les Rendez-vous du C.R.I.B.** (Centre de Ressources et d'Information pour les Bénévoles) :

En présentiel (dans les locaux de Profession Sport et Vie Associative, à TRAPPES), les 23/9, 12/10, 4/11, 25/11 et 9/12/2021.

Le C.R.I.B. poursuit son accompagnement et propose des temps d'échanges, d'informations à travers plusieurs actions. **Accompagnement collectif** : Mixity time (favoriser la mixité dans les instances dirigeantes des associations sportives), plus de temps pour la mixité de 19 h à 20 h 30 en visio : séances de coaching et de co-développement afin de permettre aux participant(e)s de poser des questions ou problématiques, de prendre du recul sur une situation et modifier si nécessaire un regard ou un positionnement.

Thème traité en fil rouge lors des séances : **vie associative, vie professionnelle, vie personnelle : le trio gagnant ?**

✓ le 23/9, à SAINT-CYR L'ECOLE : **Réunion de la Commission Mixte Départementale Football / Futsal District / Union Nationale du Sport Scolaire 78 (mise en place du calendrier 2021 / 2022 - Formation des jeunes Officiels)**

- ✓ le 27/9 : Webinaire organisé par l'U.N.S.S. 78 et le District (les outils pour se former et former à l'arbitrage)
- ✓ le 28/9, AUX ESSARTS-LE-ROI : Rencontre avec l'équipe dirigeante de l'A.G.S. ESSARTS-LE-ROI
- ✓ le 29/9 : Réunion Président de Ligue / Présidents de District
- ✓ le 30/9, au siège du District : Réunion des clubs pour les + 45 ans
- ✓ le 4/10 : Réunion du Comité de Direction de la Ligue
- ✓ le 9/10 : Assemblées Générales du District, Extraordinaire et Ordinaire, en présentiel, à VILLIERS-LE-MAHIEU
- ✓ le 11/10, à TRAPPES : Organisation, par le C.R.I.B. (Centre de Ressources et d'Information pour les Bénévoles), d'un spectacle sur le sexisme dans le sport (« Billie Jean, Alice, Caster... Mon sexe sportif »), animé par le collectif de l'Atre (spectacle sur les préjugés sexistes dans la pratique sportive en général)
- ✓ les 14/10, à VERSAILLES et 16/11, en visio : Réunions d'information organisées par le C.R.I.B. (Centre de Ressources et d'Information pour les Bénévoles), en partenariat avec le Comité Départemental Olympique et Sportif des Yvelines (C.D.O.S. 78), sur le thème : « L'association et la fonction d'employeur dans le secteur du sport »
- ✓ le 14/10 : Installation de la Commission d'Appel Départementale, désormais compétente tant en matière disciplinaire qu'en matière réglementaire
- ✓ le 16/10, au siège du District : Formation : « Le Président de club » (2^{ème} partie) »
- ✓ le 18/10 : Réunion du Comité de Direction de la Ligue

A noter que le Président du District a demandé, lors de ce Comité de Direction, une **rectification au procès-verbal** de la réunion du Comité du 4/10/2021 pour qu'il y soit indiqué que, comme il l'avait exprimé, il s'était dit frustré de ce que, pour la saison 2020 / 2021, qui a été tout à fait exceptionnelle, **la Ligue se soit contentée d'envoyer aux membres du Comité le Bilan et le Compte de résultat (au surplus, le dimanche 3/10, à 15 h pour une réunion le lundi à 18 H 30 ...).**

Il espérait en effet que serait produite par la Ligue la liste des écarts importants constatés avec la saison 2019 / 2020, tant pour les charges que pour les produits (notamment déplacements des Délégués et des Observateurs en Arbitrage, produits des licences, droits de changement de clubs, amendes, subventions, exonération des cotisations patronales, aide au paiement des cotisations sociales, indemnisation de l'activité partielle, Fonds de Solidarité, etc ..), ce qui n'avait pas été le cas.

Cette demande de rectification n'a toutefois pas abouti, ce qui l'a conduit à voter contre l'adoption du procès-verbal qui n'était pas fidèle à ce qui avait été exprimé.

En conséquence, le Président Jean-Pierre MEURILLON indique que désormais, dans un souci d'information et de transparence, il **rendra compte au Comité de Direction du District des votes contre ou des abstentions auxquels il aura procédé lors des réunions du Comité de Direction de la Ligue, avec indication de la motivation de ces votes.**

- ✓ le 21/10, à VERSAILLES : Réunion des Directeurs(trice)s des Sports et des Président(e)s des Comités Départementaux Sportifs des Yvelines, organisée par le Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (S.D.J.E.S. 78)
- ✓ le 23/10, à CLAIREFONTAINE : Séminaire Comité de Direction du District / Présidents et Vice-Présidents des Commissions du District

- ✓ le 23/10, dans les locaux de la Région Ile de France : Organisation, par la Région Ile de France, avec le concours de Challenges Academia, d'une nouvelle **session de sensibilisation à la prévention de la radicalisation**
- ✓ le 30/10, au siège du District : **Formation « Responsabilité et assurances sportives »**
- ✓ les 31/10 et 1^{er}/11 :

- **Coupe de France :**

Qualification pour le 7^{ème} tour, de l'A.S. POISSY (N 2), du F.C. VERSAILLES 78 (N 2) et de l'A.S. CHATOU (R 1), qui ont éliminé, respectivement, le F.C. FLEURY 91 (N 2), le S.F.C. NEUILLY-SUR-MARNE (R 2) et l'U.S. TORCY (R 1).

Lors des rencontres du 7^{ème} tour, le 14/11, l'A.S. POISSY, le F.C. VERSAILLES 78 et l'A.S. CHATOU se sont qualifiés en éliminant, respectivement, le F.C. SAINT-JULIEN (R 3 Ligue de Normandie), l'OLYMPIQUE LUMBROIS (R 1 Ligue des Hauts de France) et l'E.S. NANTERRE (R 2)

Les rencontres du 8^{ème} tour, qui se dérouleront le 28/11, sont les suivantes :

**F.C. VERSAILLES 78 (N 2) / A.S. POISSY (N 2)
A.S. CHATOU (R 1) / C'CHARTRES FOOTBALL (N 2)**

- **Coupe Gambardella-Crédit Agricole :**

Qualification, pour les Finales régionales, du F.C. VERSAILLES 78 (R 2), qui a éliminé l'O. ADAMOIS (D 1)

Au titre des **Finales Régionales**, le 14/11, le **F.C. VERSAILLES 78** a éliminé l'**E.S.A. LINAS MONTLHERY (D 1)**.

Le tirage au sort du 1^{er} tour fédéral, qui verra l'entrée en lice des clubs évoluant en Championnat National, le 12/12, aura lieu le jeudi 25/11, au siège de la F.F.F..

- ✓ le 3/11 : **Inauguration du siège du District Parisien**
- ✓ le 6/11, au Novotel Paris Centre Tour Eiffel : **Assemblée Générale de la Ligue**
- ✓ le 6/11, à FEUCHEROLLES : Organisation, par la Commission du Football Diversifié, d'une **séquence de découverte de 2 nouvelles pratiques du Football Loisir : le Futnet et le Foot en Marchant**
- ✓ le 9/11, au siège du District de Seine-Saint-Denis, à LA COURNEUVE : **Réunion des Présidents de Districts Franciliens**
- ✓ le 13/11, au siège de la F.F.F. : **Assemblée Générale Elective de l'Association des Employeurs du Football Français (AE2F) pour le mandat 2021-2024**
- ✓ le 13/11, au siège de la F.F.F. : **Réunion commune du Collège des Présidents de Ligue, du Collège des Présidents de District et du Collège des autres acteurs du Football Amateur**
- ✓ le 15/11, en visioconférence : **Formation « Accompagner une équipe de football U 6 à U 11 »**
- ✓ **Les webinaires de la F.F.F. à destination des clubs :**
 - . le 21/10 : **Créer / développer le Foot Loisir**
 - . le 28/10 : **Dynamiser le P.E.F. dans son club**
 - . le 2/11 : **Vivez l'aventure A.F.M. Téléthon**
 - . le 4/11 : **Construire un terrain nouvelles pratiques dans son club**
 - . le 10/11 : **Protection de l'enfance**

3 / COMPTE-RENDU DES DECISIONS PRISES PAR LE BUREAU

Il est rendu compte au Comité de Direction des décisions par lesquelles, le Bureau a, dans le cadre de la délégation qui lui a été accordée le 22/10/2020 par le Comité, donné son accord aux **ententes** suivantes :

- ✓ **U.S. MAULOISE, U.S.A. FEUCHEROLLES, A.S.L. CHAVENAY et F.C. MAREIL SUR MAULDRE, pour les équipes ou les catégories suivantes :**

U 18 - D 3	club support	U.S. MAULOISE
U 10 / U 11	club support	F.C. MAREIL-SUR-MAULDRE
U 12 / U 13	club support	U.S. MAULOISE
U 8 / U 9	club support	U.S. MAULOISE

- ✓ **STADE GARGENVILLE et A.S.L. MEZIERES, pour l'équipe suivante :**

U 16 - D 2	club support	STADE GARGENVILLE
------------	--------------	-------------------

- ✓ **A.S. LA VESGRE et F.C. REGION HOUDANAISE, pour les équipes suivantes :**

U 14 - D 3	club support	F.C. REGION HOUDANAISE
U 14 - D 4	club support	F.C. REGION HOUDANAISE

- ✓ **A.S. JOUY-EN-JOSAS et A.S. LES LOGES EN JOSAS, pour les catégories suivantes :**

U 10 / U 11	club support	A.S. JOUY-EN-JOSAS
U 8 / U 9	club support	A.S. JOUY-EN-JOSAS
U 6 / U 7	club support	A.S. JOUY-EN-JOSAS

- ✓ **JUZIERS F.C. et C.N. MEULAN, pour les catégories suivantes :**

U 8 / U 9	club support	JUZIERS F.C.
U 6 / U 7	club support	JUZIERS F.C.

- ✓ **U.S. MARLY-LE-ROI et E.S. ETANG SAINT-NOM, pour les catégories suivantes :**

U 13 F	club support	U.S. MARLY-LE-ROI
U 11 F	club support	U.S. MARLY-LE-ROI
U 9 F	club support	U.S. MARLY-LE-ROI

Le Comité en prend acte.

4 / FIN DES DISPOSITIONS SPECIFIQUES APPLICABLES, DEPUIS LE DEBUT DE LA SAISON, EN MATIERE DE FORFAITS

Il est rappelé que lors de sa réunion du 11/9/2021, le Comité de Direction avait décidé d'ajouter à l'article 20.2 du Règlement Sportif du District, les dispositions spécifiques ci-après, qui ont été appliquées dès le début des compétitions de la saison 2021 / 2022 :

« Si une équipe se trouve, pour quelque raison que ce soit, dans l'impossibilité de disputer une rencontre de compétition officielle, elle perdra la rencontre par forfait. »

*Par dérogation aux dispositions de l'article 23.4 du Règlement Sportif, dans le cas où le forfait aura été déclaré au District **au plus tard le mercredi précédant la date de la rencontre, à minuit**, la perte par forfait de ladite rencontre ne sera pas prise en compte pour le calcul du nombre de forfaits entraînant le forfait général. »*

Ces dispositions étaient applicables jusqu'à nouvel ordre.

Le Comité décide, à l'unanimité, de **mettre fin à ces dispositions, à compter du jeudi 18/11.**

On notera que ce sont 39 forfaits qui ont ainsi été déclarés dans ces conditions par les clubs.

Par ailleurs, comme cela avait évoqué lors de l'Assemblée Générale, le 9/10, le Comité de Direction décide, à l'unanimité, **ne pas appliquer, en cas de forfaits avisés déclarés dans les conditions précitées, l'amende correspondant au forfait.**

5 / RETOUR SUR LES ASSEMBLEES GENERALES, EXTRAORDINAIRE ET ORDINAIRE, DU 9/10/2021, A VILLIERS-LE-MAHIEU

Le Comité revient sur les Assemblées Générales, Extraordinaire et Ordinaire, qui se sont tenues le samedi 9/10, à VILLIERS-LE-MAHIEU.

Une satisfaction est que les clubs étaient suffisamment présents ou représentés pour que les quorums soient atteints.

Il aurait en effet été dommage de devoir convoquer de nouvelles Assemblées Générales avec les conséquences financières et organisationnelles qui en auraient découlé.

Il est noté avec satisfaction que les décisions prises par les Assemblées ont été adoptées par les clubs, soit à l'unanimité, soit à des pourcentages très élevés ((96,99 % pour la modification de l'article 13.7 des Statuts, 97,78 % pour l'élection de M. Victor SIMON comme Représentant des Arbitres).

On peut en déduire que les clubs Yvelinois accordent leur confiance au Comité de Direction de leur District.

Les chiffres des Assemblées Générales :

▪ nombre de clubs composant les Assemblées Générales	154
▪ nombre de clubs présents	47, soit 30,52 %
▪ nombre de clubs présents ou représentés	86, soit 55,84 %
▪ nombre de voix composant les Assemblées Générales	1 758
▪ nombre de voix présentes ou représentées	1 141, soit 64,90 %

Une communication sur les décisions qui ont été prises lors des Assemblées Générales a été publiée dès le 12/10, dans le N° 1 683 du journal numérique « Yvelines Football ».

Le Comité tient à exprimer ses **remerciements à toutes celles et à tous ceux qui ont concouru à permettre que les Assemblées Générales puissent se dérouler dans les meilleures conditions.**

Le procès-verbal des Assemblées Générales a été publié le 9/11, via le N° 1687 du journal numérique « Yvelines Football ».

6 / POINT D'ETAPE DES GROUPES DE REFLEXION

Il est rappelé que le Comité de Direction a décidé, le 22/9, de travailler, durant la saison 2021 / 2022, sur les thèmes suivants :

- **La communication du District**
- **Les valeurs**
- **L'accueil des nouveaux Présidents de clubs et des nouveaux clubs**
- **L'instauration d'un Référent de secteur**
- **La sensibilisation au respect de l'environnement dans le football.**

Comme convenu, chacun des animateurs désignés pour ces différents thèmes fait un **point d'étape de l'avancement de la réflexion** :

- ✓ **La communication du District**

M. Florent BAUDOIN indique que le Groupe de réflexion va être mis en place.

✓ **Les valeurs**

M. Jean-Eric INACIO indique que le Groupe de réflexion va être mis en place.

✓ **L'accueil des nouveaux Présidents de clubs et des nouveaux clubs**

M. Jean-François DUPONT indique avoir lancé une réflexion avec M. Laurent HOUIN et Mme Josiane JOURDAN, en vue de déterminer l'objectif du projet, qui pourrait être la création d'un support qui serait mis à la disposition des nouveaux Présidents (livret ?).

Il pourrait peut-être aussi être question de parrainage par un Président de club volontaire ou par un membre du Comité de Direction.

Des Présidents récemment nommés, dont un pour un club Futsal, pourraient faire partie du Groupe de réflexion et ainsi faire part de ce qui leur a manqué.

L'administration du District peut également fournir des pistes de réflexion.

Le Groupe de réflexion va être constitué et sans doute est-il souhaitable qu'un Président de club chevronné en fasse également partie.

✓ **L'instauration d'un Référent de secteur**

Mme Dorette ELANGUE ETEME indique qu'il est nécessaire de définir quel est très précisément l'objectif du projet et quels pourraient être les moyens pour l'atteindre.

Le Groupe de réflexion va être mis en place.

✓ **La sensibilisation au respect de l'environnement dans le football**

M. Thierry MOURAUX indique que le Groupe de réflexion va être mis en place.

Il est convenu que chacun des animateurs **fera part au Bureau du Comité de Direction de la composition du Groupe de réflexion** qu'il souhaite constituer.

Un **nouveau point d'étape sera fait lors de la prochaine réunion du Comité de Direction**, le 12/1.

7 / LA RENCONTRE DU COMITE DE DIRECTION AVEC LES PRESIDENT(E)S ET VICE-PRESIDENT(E)S DES COMMISSIONS DU DISTRICT, DU 23/10/2021

Cette rencontre a réuni, à CLAIREFONTAINE, les membres du Comité de Direction et les Président(e)s et Vice-Président(e)s des différentes Commissions du District.

Mme Dorette ELANGUE ETEME revient sur les 3 thèmes qui ont été abordés lors de cette rencontre :

. Les axes d'amélioration et de changement

. Le relationnel entre les composantes du Football Yvelinois

. Les Interactions entre les Commissions

Ont également été rappelés les objectifs du District et donc de ses Commissions, étant souligné que le District se doit d'avoir une **action équilibrée entre les attentes de la F.F.F. et celles de ses clubs**, les maîtres-mots étant « juste » et « bienveillant ».

A aussi été abordée la question de la place et du rôle du (de la) Président(e) de Commission, qui est le responsable, l'organisateur, l'animateur et le « leader » de sa Commission.

A ensuite été présenté le **projet de Work Flow**, qui devrait être très bientôt opérationnel, et qui permettra d'organiser et d'automatiser les relations / informations entre les différentes Commissions du District lorsqu'une décision de l'une d'elles entraîne la nécessité d'actions par d'autres Commissions.

Le Comité tient à exprimer, à **toutes celles et à tous ceux qui ont concouru à permettre la tenue de cette rencontre, de très vifs remerciements.**

Il y a lieu maintenant d'**établir une synthèse du contenu des échanges de la journée**, afin qu'elle puisse servir de base à un certain nombre d'actions.

8 / NOMINATION DES COMMISSIONS DU DISTRICT POUR LA SAISON 2021 / 2022

Le Comité procède aux nominations suivantes :

➤ **COMMISSION DE DISTRICT DE L'ARBITRAGE**

M. Gabriel HENRY, Vice-Président

M. Victor SIMON, Représentant élu au Comité de Direction, au titre de l'Arbitre

➤ **COMMISSION DU STATUT DE L'ARBITRAGE**

Au titre des représentants des Arbitres :

M. Victor SIMON, Représentant élu au Comité de Direction, au titre de l'Arbitre

Au titre des représentants des clubs :

M. Paul DRAY

➤ **COMMISSION DEPARTEMENTALE DE PROMOTION DE L'ARBITRAGE**

M. Victor SIMON, Représentant élu au Comité de Direction, au titre de l'Arbitre

➤ **COMMISSION PROMOTION, INFORMATION, COMMUNICATION**

M. Guy BEAUBIAT

M. Pascal TISSERAND

➤ **COMMISSION DU FOOTBALL DIVERSIFIE**

M. Jean-Paul IMBERT

➤ **DELEGUES :**

M. Charles François DUPAU

9 / LA COMMISSION D'APPEL DEPARTEMENTALE

A la suite de la modification, par le Comité de Direction, des articles 2 et 31 du Règlement Sportif du District, et de la modification de l'article 13.7 des Statuts du District adoptée le 9/10 par l'Assemblée Générale Extraordinaire, **la Commission d'Appel Départementale est désormais compétente pour statuer, en appel, tant en matière réglementaire qu'en matière disciplinaire.**

Elle a été installée dans la composition qui avait été décidée les 3/12/2020 et 24/6/2021 par le Comité de Direction **et qui reste inchangée.**

Les membres de la Commission d'Appel Départementale ont été sensibilisés aux conséquences de sa nouvelle compétence lors d'une réunion qui s'est tenue le 14/10.

10 / LA TECHNIQUE

En l'absence de M. Michel ROBLES, Conseiller Technique Départemental, M. Ali SAHALI fait le point sur les **formations techniques** organisées par le District et les **opérations de détections / sélections.**

I - FORMATIONS

✓ **C.F.F. 1 - module U 11, les 7 et 8/10, à MONTIGNY-LE-BRETONNEUX**

16 stagiaires sur 18 présents de 11 clubs

✓ **C.F.F. 1 - module U 13, les 14 et 15/10, à MONTIGNY-LE-BRETONNEUX**

11 stagiaires présents sur 13, de 11 clubs

✓ **C.F.F. 1 - module U 9, les 25 et 26/10, à MONTIGNY-LE-BRETONNEUX**

14 stagiaires présents sur 16, de 12 clubs

✓ **C.F.F. – module U 9 Mineurs, les 2 et 3/11, à BUC**

18 stagiaires présents, de 11 clubs

La formation C.F.F. 3 - module U 18, qui était prévue les 21 et 22/10 a été reportée aux 13 et 14/12.

La formation C.F.F. 1 - module U 6 / U 7 qui était prévue le 27/11 a été annulée.

✓ **Certification C.F.F. 1-2-3, le 30/10, à MONTIGNY-LE-BRETONNEUX**

16 candidats, tous licenciés dans 12 clubs des Yvelines + une Educatrice de Paris.
3 absents, 17 présents. 12 ont obtenu la certification.

II - PROGRAMME D'EXCELLENCE SPORTIVE (Détections / Sélections)

✓ **U 16 G (nés en 2006)**

2^{ème} tour : le mercredi 13/10, opposition U 17 PARIS SAINT-GERMAIN, à SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

3^{ème} tour : le mercredi 27/10, opposition U 17 F.C. MANTOIS 78, à MANTES-LA-JOLIE

Interdistricts : le mercredi 3/11 à MORFONDE : 78 / 95 : 0-0 78 / 93 : 0-0 78 / 75 : 1-1

3 résultats nuls qui auraient dû être des victoires sur le premier et le dernier match, légèrement dominés par le 93 mais avec encore la possibilité de gagner.

Le manque de justesse technique nous a été préjudiciable dans les zones de vérité sinon un bon comportement d'ensemble du groupe, avec engagement et esprit sportif.

✓ **U 15 G (nés en 2007)**

1^{er} tour : le mercredi 29/9, à HARDRICOURT et 6 octobre à MAUREPAS

2^{ème} tour : le mercredi 13/10, à MAURECOURT

Journée de stage le samedi 26/10, à MONTIGNY-LE-BRETONNEUX

Match de préparation : le jeudi 4/11, à TRAPPES, contre l'équipe U 16.

Interdistricts le jeudi 11/11, à MORFONDE : 78 / 95 : 0-1 78 / 93 : 0-1 78 / 75 : 3-0

Des buts largement évitables aux 2 premiers matchs contre des équipes supérieures et un bon rebond avec la victoire pour finir. Manque de détermination au début notamment face à un défi physique. 2 blessés (entorse cheville et choc à la tête)

Remerciements aux clubs qui nous ont accueillis et à la Commission de District de l'Arbitrage pour la désignation des arbitres.

Il faudra réfléchir à l'horaire de départ et de début des matches pour permettre aux joueurs de prendre une collation.

✓ **U 13 G (nés en 2009)**

1^{er} tour : les 27,28 et 29/10, à MONTIGNY-LE-BRETONNEUX

2^{ème} tour : les 17, 24/11 et 1^{er}/12

Finale à CLAIREFONTAINE, le samedi 18/12

Niveau d'ensemble très moyen, lié peut-être à la période Covid.

✓ **U 15 F (nées en 2007)**

1^{er} tour : mercredi 6/10, à CROISSY-SUR/SEINE : 47 joueuses

2^{ème} tour : le dimanche 24/10, à BUC : 30 joueuses

Stage pour 24 joueuses le samedi 6/11, à CLAIREFONTAINE : 24 joueuses

Match de préparation le mercredi 17/11, à VELIZY, face au District 91 : 19 joueuses

Interdistricts le samedi 27/11, à MORFONDE : 16 joueuses

A noter **une nouveauté**, avec une **détection U 13 F** qui va servir également de porte d'entrée au concours du **nouveau Pôle Régional Fédéral, à CLAIREFONTAINE**, à l'identique des garçons.

1^{er} tour de détection U 13 F et U 12 F, le samedi 27/11, à BOUGIVAL.

11 / L'ARBITRAGE

MM. Victor SIMON, Représentant élu au Comité de Direction, au titre de l'Arbitre, et M. Brice PARINET, Président de la Commission de District de l'Arbitrage (C.D.A.), font le point de l'activité de la C.D.A..

➤ **Les effectifs des Arbitres**

Il est constaté, au 17/11, l'évolution suivante de l'effectif des Arbitres de District depuis la saison 2018 / 2019 (la dernière avant la période Covid).

Il est constaté une **baisse de 6 %** des effectifs d'Arbitres de District et une baisse de 2,5 % sur l'ensemble des Arbitres Yvelinois :

Saisons	Arbitres de District	Arbitres Yvelinois (District, Ligue et Fédération)
17/11/2018	212	277
17/11/2019	216	279
17/11/2020	217	288
17/11/2021	199	270

On notera que 15 candidats-arbitres restent à observer et que 3 Arbitres ont transmis un dossier complet mais que leurs clubs n'ont pas encore saisi leur demande de licence.

Ce retard quant à la validation des candidats s'explique par le fait qu'il y a lieu de valider des candidats qui avaient suivi leur formation initiale avant la saison 2021 / 2022.

De plus, et contrairement aux saisons précédentes, la C.D.A. a programmé une 2^{ème} session de Formation Initiale en Arbitrage, non pas en octobre mais en novembre.

En tenant compte des candidats restant à valider, les effectifs Yvelinois sont stabilisés alors qu'à l'échelle nationale, la Fédération est passée de 22 576 Arbitres en 2019 à 19 973 arbitres en 2021, soit une **baisse de 2 603 arbitres, soit - 11,52 %**.

En comparaison, les effectifs de la Ligue ont **baissé de 15,2 %** à la même date.

➤ **Les conditions de couverture des compétitions du District**

Des difficultés ont été rencontrées, en début de saison, pour couvrir certaines compétitions en raison d'un retard dans la validation des licences d'Arbitres, tant au sein des clubs que par le service Licence de la Ligue.

Ces difficultés ont contribué à la non-désignation d'Arbitres sur des rencontres de Championnat du Dimanche Matin.

A ce jour, la C.D.A. est en mesure de couvrir l'ensemble des compétitions de District, tout comme les rencontres dont la Ligue lui a délégué la couverture.

➤ **Les Formations Initiales en Arbitrage**

La C.D.A. a organisé une 1^{ère} Formation Initiale en Arbitrage, les 11, 12, 28 et 25/9, ce qui a permis de recruter 16 arbitres qui peuvent être nommés.

Une 2^{ème} **session** est prévue les 20, 21, 27/11 et les 3 et 4/12, formation qui est complète avec 24 candidats.

Une 3^{ème} **session** sera organisée les 5, 6, 12 et 13/2/2022.

➤ **Le bilan des tests physiques et théoriques des Arbitres**

La C.D.A. a organisé, comme le prévoit son Règlement Intérieur, une session d'examen théorique par catégorie à l'occasion des stages de début de saison, ainsi qu'une date de rattrapage avec 3 créneaux horaires sur une journée et elle a également proposé 3 créneaux de rattrapage pour les tests physiques.

Un bilan chiffré sera fait par la C.D.A. et il est rappelé que les Arbitres qui n'ont pas passé leurs tests, théoriques et physiques, **ne pourront plus être désignés à compter du 15/12**, conformément au Règlement Intérieur de la C.D.A..

Leurs clubs en seront alors informés.

➤ **La mise en place, pour les Arbitres nouvellement nommés, d'un dispositif de tutorat**

La Commission Départementale de Promotion de l'Arbitrage (C.D.P.A.) a, en vue de lancer son opération de tutorat en faveur des Arbitres nouvellement nommés, organisé le 25/10 une réunion d'information auprès des futurs tuteurs et elle a ainsi pu identifier une vingtaine de personnes se sentant concernées.

A l'occasion de la C.D.P.A du 9/11, a été évoquée la possibilité de recruter des tuteurs qui ne seraient pas issus du monde de l'arbitrage.

Le tuteur « accompagnant » aura pour mission de suivre et d'accompagner les Arbitres du District nouvellement nommés dans leur apprentissage de la fonction, de les rassurer, de les conseiller, de les encourager, de les écouter et de les motiver, avec l'objectif de les fidéliser et de pérenniser l'effectif des Arbitres du District.

La mise en place de ce dispositif se fera, cette saison, **à titre expérimental**, avec le versement d'une indemnité de déplacement et nécessitera, en fin de saison, **l'établissement d'un bilan du dispositif** (nombre d'arbitres concernés, nombre total d'accompagnements, nombre d'accompagnements par arbitre, etc...).

Il sera également nécessaire, le moment venu, de démontrer la **pertinence du dispositif**, en comparant, avec les saisons précédentes, le nombre d'arbitres nouvellement nommés qui abandonnent l'arbitrage dès la saison suivante.

Il conviendra enfin de recueillir de façon anonyme quelle est la **perception du tutorat par les nouveaux arbitres**.

➤ **La formation des Référénts en Arbitrage**

Comme elle l'avait envisagé, la C.D.P.A réunira les Référénts en Arbitrage des clubs le mercredi 15/12, au siège du District.

Ce sera l'occasion de présenter aux Référénts en Arbitrage qui seront présents les grandes lignes des **modifications au Statut de l'Arbitrage** qui auront été adoptées le 11/12 par l'Assemblée Fédérale, avant l'établissement d'un document de synthèse qui sera très rapidement diffusé vers les clubs, pour leur information.

➤ La formation continue des Arbitres Départementaux

Au-delà de la formation mise en place en *e-learning*, la C.D.A. a, le 13/11, réuni les **Arbitres de la Filière Arbitrage Régional (F.A.R.)** du District (Féminines, Jeunes et Seniors) sur les installations du C.S. CELLOIS, pour une journée de formation.

Par ailleurs, la C.D.A. indique qu'elle souhaiterait rétablir le **Stage Supérieur des Arbitres de District**, à destination des Arbitres D 1, D 2 et A-A D 1 au cours du mois de décembre.

Une proposition détaillée sera transmise au Bureau à ce sujet.

Par ailleurs, il est rappelé que le Comité avait, le 24/6, donné son accord pour le **recours à une plateforme Dartfish**, durant une saison, à titre expérimental, en vue de permettre de faciliter la **formation continue des Arbitres départementaux**, avec la nécessité d'en dresser un bilan le moment venu.

A ce jour, la plateforme Dartfish a été **consultée à 323 reprises** par les Arbitres Yvelinois, qui sont particulièrement satisfaits de la mise en place de ce support de formation continue.

Enfin, M. Brice PARINET indique avoir rencontré le créateur de la start-up **Ref'mate**, qui a créé une **application dédiée à l'univers des règles du jeu dans le sport**.

Elle propose que le District des Yvelines en soit pilote pour ce qui concerne le Football.

La C.D.A considère que cet outil pourrait s'avérer très utile, tant pour les Arbitres que pour les autres acteurs du Football.

Il est convenu de réfléchir à cette proposition.

12 / NOMINATIONS D'ARBITRES

Sur la proposition de la Commission de District de l'Arbitrage, le Comité procède à la nomination, **sous réserve de leur réussite à l'examen pratique**, des **16 candidats-Arbitres suivants**, admis à l'issue de la 1^{ère} session de formation initiale des Arbitres de Football à 11 :

BALLO Komabou	A.S. BUCHELOISE
BOUALI Houssam	A.L.J. LIMAY
COLLEY Musa Yunus	S.F.C. BAILLY NOISY
DALLET Djihoua	U.S. JOUY EN JOSAS
DOUAI Gabriel	E.S. LE PERRY FOOTBALL
DRICI Yazid	U.S. MONTESSON
FONTES FERREIRA Rodrigo	DOURDAN SPORTS
KEITA Moussa	F.C. VALLEE 78
LECERF Stéphanie	F.C. VOISINS
OLIVIERO Matteo	U.S. HARDRICOURT
PELLOUARD Kevin	F.C. PARIS ST GERMAIN
RAMDANI Youssef	A.L.J. LIMAY
RIBAUT Elise	F.C. VERSAILLES 78
RODRIGUES SIMOES Arménio	U.S.B.S. EPONE
SABRI Youssef	Indépendant
SIRAJ Abdelrazak	E.S. GUYANCOURT

Ils ont été ou seront très rapidement désignés pour l'examen pratique, afin qu'ils puissent devenir opérationnels.

13 / LES FINANCES

Mme Sandrine SANCHEZ, Trésorière Générale, rappelle que le Comité avait décidé, lors de sa dernière réunion, d'appliquer, aux clubs encore débiteurs envers le District, les dispositions de **l'article 3.5 du Règlement Sportif**.

Cela entraîne la **perte définitive d'1 point au classement pour chacune des rencontres de compétitions (Championnat et Coupes)** et jusqu'à régularisation de la situation financière du club, cette sanction de retrait de point(s) étant applicable à **toutes les équipes Seniors (Masculines et Féminines, Libre, Futsal, Entreprise et Loisir) et Seniors-Vétérans du club débiteur** évoluant dans un Championnat Départemental.

Les clubs concernés ont donc été ainsi pénalisés, étant rappelé qu'il s'agit de clubs qui n'ont, **ni demandé un délai, ni même pris contact avec le District.**

Mme Sandrine SANCHEZ indique enfin que **l'émission du relevé clubs** qui devait intervenir voici quelques jours a dû être retardée pour des raisons techniques.

14 / LE FOOTBALL D'ANIMATION

M. Jean-Eric INACIO, Vice-Président de la Commission du Football d'Animation, fait le point de l'activité de ladite Commission :

La **2^{ème} phase des Critériums Espoirs U12 / U 13 et U 10 / U 11**, a débuté, respectivement les 13 et 20/11.

La création des **plateaux U 6 et U 7** se fera désormais au moyen d'une nouvelle plateforme, qui vient d'être mise au point par M. Jean-Pierre LEDUC.

La Commission a vérifié l'état du nombre des licencié(e)s des clubs, par catégorie, afin que l'organisation des plateaux soit adaptée et pertinente.

La Commission travaille déjà sur les événements de fin de saison (les Finales du Festival Foot U 13 Pitch, les Finales U 11 et la Journée Nationale des Débutants).

Le 2^{ème} tour du Festival Foot U 13 Pitch sera un tour de cadrage, qui se déroulera le samedi 27/11.

Par ailleurs, il est rappelé que, convaincue **que le football est acteur de changement, la F.F.F. s'est engagée pour des causes sociales et environnementales** à travers son projet de responsabilité sociétale « *Marquer Demain* ».

Enfin, le samedi 4 /12, se déroulera un plateau U 6 - U 7 spécifique, dans le cadre de la **journée du « Téléthon »**.

La Commission reviendra prochainement vers les clubs pour leur présenter les modalités de la journée.

15 / LE FOOTBALL FEMININ

M. Jean-François DUPONT, Président de la Commission du Football Féminin, indique que le démarrage des **Critériums U 11 F à U 18 F**, le 13/11, s'est bien passé, malgré 1 match non joué en U 18 F et 1 forfait général en U 15 F annoncé après la constitution des groupes.

La priorité de la Commission reste la **recherche de gymnases** pour les Coupes Futsal et les plateaux Futsal.

16 / LE FOOTBALL DIVERSIFIE

M. Jean-Pierre LEDUC indique que dans le cadre du développement du Football Loisir, la Commission du Football Diversifié va, cette saison, privilégier le **Foot en Marchant**, pour lequel une 1^{ère} manifestation s'est déroulée le 6/11, à FEUCHEROLLES.

Par ailleurs, un **événement de promotion du « Foot en Marchant »** sera organisé le vendredi 19/11, à l'Urban Soccer de GUYANCOURT.

Il est ensuite fait le point sur :

- . les **Critériums U 14 et U 16, à 8** (où 7 équipes sont engagées dans chaque catégorie)
- . les **Championnats Jeunes Futsal**, où très peu de clubs se sont inscrits,
- . les **Championnats Futsal Seniors**, où de nombreux matches sont à programmer, en raison de la refonte de la D 2,
- . les **Coupes des Yvelines Futsal Jeunes**, où on constate très peu d'inscriptions et des difficultés à obtenir la mise à disposition de gymnases.

17 / MODIFICATION DE LA COMPOSITION D'UN GROUPE DE CHAMPIONNAT FUTSAL POUR LA SAISON 2021 / 2022

Le Comité **prend acte** de la modification à laquelle il a dû être procédé dans le Championnat Futsal.

En effet, une des 10 équipes qui étaient engagées en D 1, l'U.S. CHANTELOUP-LES-VIGNES, s'est désengagée.

Afin de permettre le déroulement d'un Championnat D 1 à 10 équipes, il a été procédé à l'accession du C.S.M. ROSNY-SUR-SEINE, dont l'équipe avait été la mieux classée en D 2, hors les équipes accédant en D 1, à l'issue de la saison 2019 / 2020.

Le **nombre de relégations en D 2** à intervenir à l'issue de la saison 2021 / 2022 **reste fixé à 2**, (équipes classées aux 9^{ème} et 10^{ème} places), comme prévu par l'annexe 5 au Règlement Sportif du District.

18 / LES LABELS JEUNES F.F.F.-CREDIT AGRICOLE (JEUNES, FEMININES ET FUTSAL)

M. Thierry MOURAUX indique que, le 10/11, le District a organisé un webinaire de présentation aux clubs des dispositifs Labels Jeunes F.F.F.-Crédit Agricole, Labels Jeunes F.F.F.-Crédit Agricole Féminines et Labels Jeunes F.F.F.-Crédit Agricole Futsal, pour la saison 2021 / 2022.

Les clubs qui n'auraient pu y assister peuvent le visionner en replay, afin d'être informés des évolutions mises en place cette saison, dans l'utilisation des formulaires d'autodiagnostic et de candidature notamment, étant noté que le contenu, en format Pdf, du diaporama de présentation de la réunion peut également être téléchargé.

La campagne des Labels de la saison 2021 / 2022 a été lancée le 30/9.

Les clubs lauréats sur les 3 dernières saisons sont au nombre de 18 pour le **Label Jeunes F.F.F.-Crédit Agricole**.

2 clubs remettent en jeu leur labellisation cette saison.

9 clubs sur 24, titulaires du **Label Jeunes F.F.F.-Crédit Agricole Féminines** (anciennement intitulé Label des Ecoles Féminines de Football) en cours de validité, sont également concernés par le renouvellement de leur Label cette saison.

La **date limite de candidature** aux différents dispositifs Labels Jeunes F.F.F.-Crédit Agricole, Féminines et Futsal est **fixée au 15/12/2021**.

A ce jour, 19 clubs ont entamé la **démarche d'autodiagnostic** de leur structure pour le dispositif Label Jeunes F.F.F.-Crédit Agricole.

9 clubs en ont fait de même sur le dispositif Labels Jeunes F.F.F.-Crédit Agricole Féminines et 1 club sur le dispositif Labels Jeunes F.F.F.-Crédit Agricole Futsal

19 / L'OPERATION « JEUNESSE LICENCES PLUS »

Il est rappelé que lors de la saison 2014 / 2015, le District avait lancé son **opération « Jeunesse Licences Plus »**, qui avait **pour but d'aider, sous forme de dotations en matériels d'une valeur de 750 €, les clubs dont les effectifs Jeunes (U 6 à U 13) étaient supérieurs d'au moins 20 % à ceux de la saison précédente.**

Une condition importante était requise : qu'il ne s'agisse pas de licenciés venant d'un autre club, étant précisé en outre que ne bénéficiaient pas de cette opération les clubs déjà attributaires d'une dotation lors de la même saison. La dépense avait été de 15 750 €.

Pour les saisons suivantes, le Comité avait décidé de **renouveler cette opération** au profit des clubs **dont les effectifs Jeunes étaient supérieurs à ceux de la saison précédente.**

10 clubs avaient ainsi été dotés pour la saison 2015 / 2016, 14 pour la saison 2016 / 2017, 8 pour la saison 2017 / 2018, 17 pour la saison 2018 / 2019 et 13 pour la saison 2019 / 2020.

Pour la saison 2021 / 2022, le Comité décide, **à l'unanimité**, de **renouveler l'opération « Jeunesse Licences Plus »**, **au profit des 22 clubs** suivants, dont les effectifs Jeunes U 6 à U 13 (hors joueurs venant d'un autre club), sont supérieurs d'**au moins 15 %** à ceux de la saison 2019 / 2020 :

A.S.L. MESNIL SAINT-DENIS
F.C. TESSANCOURT
A.S. VILLIERS LE MAHIEU
U.S. LE PECQ
C.S. ACHERES
E.S. LE PERRAY FOOTBALL
F.C. COIGNIERES
U.S. MEZY
F.C. MAISONS LAFFITTE
A.S. ISSOU
GAMBAIS FOOTBALL
U.S. MONTESSON
F.C. BONNIERES FRENEUSE
A.S. CARRIERES GRESILLONS
F.C. BEYNES
O.F.C. LES MUREAUX
U.S. JOUY-EN-JOSAS
A.G.S. ESSARTS-LE-ROI
ESP.S. SARTROUVILLE
A.S. AUTEUILLOIS
A.S. LOUVECIENNES
E.F.C. ECQUEVILLY

La dotation prendra la forme d'un **bon d'achat de matériels** (1 000 €, 750 € ou 500 €, selon le niveau de l'augmentation de l'effectif), au choix des clubs, chez Intersport, l'équipementier du District, pour un **montant total de 16 750 €.**

20 / LES EFFECTIFS DES LICENCIES

➤ **Le District** comptait, au 15/11/2021, **39 234 licencié(e)s**, soit **4 050 de plus** qu'au 15/11/2020 (35 184).

La hausse globale atteint donc **11,51 %**.

Le nombre de licencié(e)s est donc déjà très supérieur au nombre total de la saison 2020 / 2021 (36 859) et il s'approche de celui constaté à la fin de la saison 2019 / 2020 (40 095).

On notera que toutes les catégories du Football Libre masculin sont en hausse, à l'exception des U 17, des Vétérans et des Seniors (respectivement : - 7,81 %, - 0,67 % et - 6,73 %).

Le **Football Féminin** est en très forte augmentation (+ **16,91 %**), puisqu'on constate, au 15/11/2021, 2 620 licenciées, contre 2 241 au 15/11/2020 et 2 365 à la fin de la saison 2020 / 2021.

Pour le **Football d'Animation**, le nombre de licencié(e)s est en très forte hausse : + **25,19 %** (+ 3 591 licencié(e)s).

Là également, le nombre de licencié(e)s (17 847) est déjà très supérieur au nombre total de la saison 2020 / 2021(15 383).

Le nombre des « **encadrants** » est globalement en baisse (- **2,99 %**) au 15/11/2021 (3 997 contre 4 120 au 15/11/2020) dont - 2,45 % pour les Dirigeant(e)s et - 5,64 % pour les Educateurs Fédéraux, les Entraîneurs et les Animateurs Fédéraux.

On notera enfin qu'au 15/11/2021, le District **comptait 106,44 % du nombre total de ses licencié(e)s de la saison précédente.**

Au 15/11/2020, ce pourcentage atteignait 87,75 %.

Il avait été convenu d'établir, pour la présente réunion du Comité, une comparaison entre les licencié(e)s de la saison 2021 / 2022 et la saison 2020 / 2021, **mais en tenant compte du changement de catégorie d'âge** (par exemple, les U 14 par rapport aux U 13 de la saison précédente).

Le tableau qui a été établi pour les saisons 2019 / 2020 à 2021 / 2022 permet de constater qu'en période normale, le nombre de licencié(e)s d'une même année de naissance diminue, d'une saison sur l'autre, dès la catégorie U 11 ou U 12.

Pour la saison 2021 / 2022, il est au contraire constaté une augmentation généralisée et parfois très importante, jusqu'à la catégorie U 14.

Pour mémoire, le District comptait :

- à la fin de la saison 2020 / 2021, **36 859 licencié(e)s**
- à la fin de la saison 2019 / 2020, **40 095 licencié(e)s**
- à la fin de la saison 2018 / 2019, **41 545 licencié(e)s**

➤ **La Ligue**, de son côté, comptait au 15/11/2021, **253 897 licencié(e)s**, contre 229 327 au 15/11/2020.

La hausse (+ 24 570 licencié(e)s) était ainsi de **10,71 %**.

Rappelons qu'elle comptait :

- à la fin de la saison 2020 / 2021, **243 117 licencié(e)s**
- à la fin de la saison 2019 / 2020, **271 923 licencié(e)s**
- à la fin de la saison 2018 / 2019, **280 422 licencié(e)s**

21 / ATTRIBUTION DE MEDAILLES DU DISTRICT

Le Comité procède, **à l'unanimité**, à l'attribution de Médailles du District :

 **au titre des membres des Commissions**

➤ **PLAQUETTES DU DISTRICT**

M. Gérard DACHEUX
M. Pierre DE BIANCHI
M. Andréa PANARIELLO
M. Raffaele PANARIELLO
M. Lotfi ZARKA

Comité de Direction et Commission Technique
Commission d'Appel Départementale
Commission du Football Diversifié
Commission du Football Diversifié
Commission de District de l'Arbitrage

➤ **MEDAILLES D'OR**

M. Yves AVOIRTE	Comité de Direction et Commission d'Organisation des Compétitions
M. Jean-Luc BOIVIN	Comité de Direction et Commission du Football d'Animation
M. Pierre CHATEAURAYNAUD	Commission Technique
M. Ali SAHALI ALI	Comité de Direction et Commission Technique

➤ **MEDAILLES D'ARGENT**

M. Alain DELESCHAUX	Commission des Statuts et Règlements
M. Didier GUICHETEAU	Commission des Statuts et Règlements
M. Laurent HOUIN	Comité de Direction et Commission du Statut de l'Arbitrage
M. Gilles LANDRIOT	Commission de Discipline
M. Henri LAUBY	Commission des Statuts et Règlements
M. Jean-Marc RUBANY	Commission de l'Évènementiel
Mme Marie RUPERT	Commission d'Organisation des Compétitions
M. Laurent TESSIER	Commission de District de l'Arbitrage et Commission Départementale de Promotion de l'Arbitrage

➤ **MEDAILLES DE BRONZE**

M. Jean-Philippe CLAMEN	Commission de Valorisation de l'Esprit Sportif
M. Thomas DELASSUS	Commission de District de l'Arbitrage
Mme Dorette ELANGUE ETEME	Comité de Direction et Commission Technique
Mme Claudine FAURE	Commission de l'Évènementiel
Mme Lydia FERRENBACH	Commission de Discipline
M. Jean-Pierre LEDUC	Comité de Direction et Commission d'Organisation des Compétitions
M. Laurent MILORIAUX	Commission de District de l'Arbitrage
M. Richard NOYELLE	Commission du Football d'Animation
M. Philippe PELLAN	Commission de District de l'Arbitrage
M. Harris PILLEMONT	Commission de District de l'Arbitrage
Mme Martine RUBANY	Commission de l'Évènementiel
Mme Sandrine SANCHEZ	Comité de Direction et Commission du Football en Milieu Scolaire
Mme Corinne STEKELORUM	Commission de Discipline

🇫🇷 **au titre des Arbitres**

➤ **MEDAILLES D'OR**

M. Casimir DE ARAUJO CARVALHO
M. Radouan OUAHMAN
M. Pascal RIVIERE
M. Patrick THOMAS

➤ **MEDAILLES D'ARGENT**

M. Mostefa AISSAOUI
M. Alexandre CLOTAGATIDE
M. Gaël DELOIRIE
M. Carlos GONCALVES
M. Marcelin LOUIS
M. José NOBOURG

➤ **MEDAILLES DE BRONZE**

M. Fabrice DUBOIS
M. Michael BELLANGER
M. Gaëtan MIGNON

Le Comité de Direction exprime ses **très sincères félicitations** à tous les récipiendaires.

22 / AGENDA

Sont rappelés aux membres du Comité les **rendez-vous des prochaines semaines** :

- ✓ **Les webinaires de la F.F.F. à destination des clubs** :
 - . le jeudi 18/11 : **Présentation des dispositifs F.A.F.A. Equipement et Transport 2021 / 2022**
- ✓ le vendredi 19/11, à l'Urban Soccer de GUYANCOURT : **Evénement de promotion du « Foot en Marchant »**
- ✓ le lundi 22/11, au siège du District : **Assemblée Générale de l'Union Nationale des Arbitres de Football Yvelines (U.N.A.F. 78)**
- ✓ les mercredis 24/11 et 1^{er}/12, au siège du District : **Cérémonies officielles de remise des Ecussons des Arbitres issus des Formations Initiales en Arbitrage**
- ✓ le samedi 27/11, à ENNERY (Val d'Oise) : **Réunion des Présidents de District du secteur 2 de l'Association Nationale des Présidents de District de Football (A.N.P.D.F.)**
- ✓ Organisation, par le **Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (S.D.J.E.S. 78)**, en association avec la Délégation Départementale aux Droits des Femmes et à l'Egalité (D.D.D.F.E.), la police, la gendarmerie, l'association « Colosse aux pieds d'argile » et le Comité Départemental Olympique et Sportif des Yvelines (C.D.O.S. 78) **de 2 nouvelles sessions d'information sur la prévention des violences sexuelles dans le sport** :
 - . le jeudi 25/11, à ORGERUS
 - . le mardi 30/11, à CHEVREUSE
- ✓ le lundi 6/12 : **Comité de Direction de la Ligue**
- ✓ le samedi 11/12, à PARIS : **Assemblée Fédérale**

A noter qu'il sera proposé à l'Assemblée Fédérale plusieurs modifications importantes au Statut de l'Arbitrage, qui seraient applicables, dans leur majorité, à compter de la saison 2022 / 2023.

Lorsque ces modifications auront été adoptées, un document de synthèse des diverses modifications sera établi très rapidement, pour l'information des clubs.
- ✓ le mercredi 15/12, au siège du District : **Séminaire de formation des Référents en Arbitrage**
- ✓ le lundi 10/1/2022 : **Vœux aux Commissaires du District**

23 / QUESTIONS DIVERSES

Le Dr Pascal MAILLE revient sur la dernière réunion de la **Commission Médicale**.

Les actions qui sont envisagées sont les suivantes :

- Action 1 : **le 8/1/2022, en présentiel** :

Commotion cérébrale (Dr Sophie MOREAU)
Pathologies de croissance (Dr Pascal MAILLE)
Prévention des lésions musculaires (ischio / quadri / adducteurs) (Dr Bertrand TAMALET)

- Action 2 : **le 8/4/2021, en présentiel** :

R.T.P. (« Return To Play ») : Le retour au jeu après une blessure (Dr Pascal MAILLE)

Cela nécessitera des prises de contact avec l'Amicale des Educateurs de Football des Yvelines (A.E.F. 78) et la Commission Technique pour mobiliser les Educateurs des clubs et avec le Président de la C.D.A., pour mobiliser les Arbitres, pour toucher le maximum de personnes.

Pour conclure, il est rappelé aux membres du Comité qu'il leur appartient, pour la prochaine réunion du Comité de Direction, en leur qualité de **représentants du Comité de Direction auprès des Commissions**, d'évoquer l'action de ladite Commission en la faisant **porter à l'ordre du jour du Comité** (demande à produire 10 jours avant, et contenu de l'intervention à transmettre 3 jours avant).

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée à 21 h 15.

Prochaine réunion du Comité de Direction :

le mercredi 12 janvier 2022, à 18 H 30

Les décisions du Comité de Direction du District sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes de la Ligue de Paris-Ile de France, dans le délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de leur publication dans le journal numérique « Yvelines Football », sur le site Internet officiel du District ou sur Footclubs (ou, le cas échéant, de leur notification par courrier électronique), dans les conditions prévues par l'article 31.1 du Règlement Sportif Général de la Ligue.